

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 MARS 2019**

Délibération : **N° 2019-03- 22**
 OBJET : **CREATION SUPPRESSION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**
 Nomenclature : **4.1.1**

En exercice : 29 membres
Présents : 27
Pouvoirs : 5
Absents : 2
Votants : 27
 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le onze mars deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le premier mars deux mille dix-neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Catherine CADOU donne pouvoir à Florence CABRESIN, Mickaël MENDES donne pouvoir à Alain ROYER, Catherine HENRY donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Thierry GICQUEL

Les membres absents : Lionel BROSSAULT, Gwénola LEBRETON

Rapporteur : Madame Florence CABRESIN

Vu la délibération du 2 octobre 2017 créant un poste d'adjoint technique à temps complet au sein du service Espaces verts,

Vu la réussite au concours d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe d'un agent,

Vu l'inscription sur la liste d'aptitude établie par le centre de gestion d'Eure-et-Loir en date du 15 mars 2018,

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs :

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
Filière technique • Adjoint technique	1	Filière technique • Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	1 ^{er} avril 2019

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20190311-2019-03-22-DE
 Date de télétransmission : 13/03/2019
 Date de réception préfecture : 13/03/2019

Vu la présentation faite en commission Ressources le 26 février 2019,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'EMETTRE un avis favorable à la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 11 mars 2019
Le Maire, Alain ROYER.



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20190311-2019-03-22-DE
Date de télétransmission : 13/03/2019
Date de réception préfecture : 13/03/2019